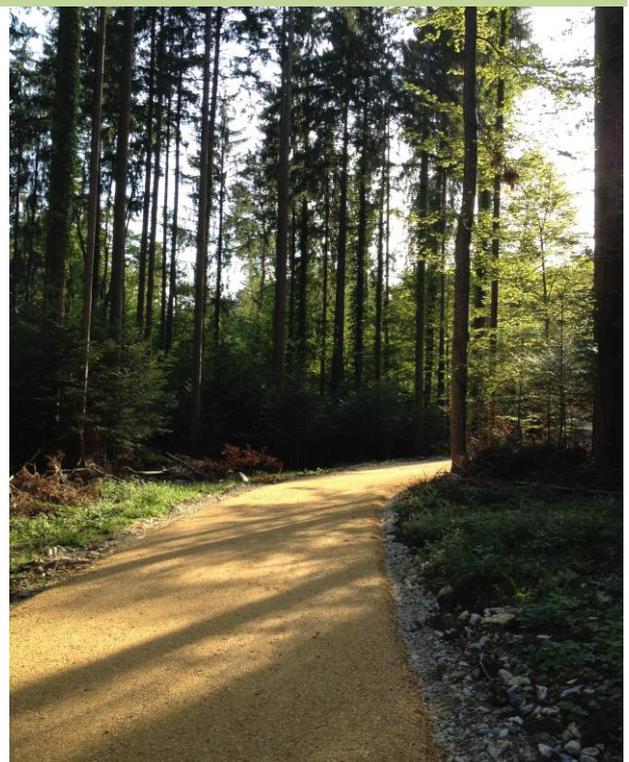




## Groupement forestier « Noir Bois – Chételay »

Fiche d'informations sur la création de la communauté de gestion



## Groupement forestier « Noir Bois- Chételay »

Le Groupement forestier « Noir Bois- Chételay » (JU) a été mis sur pied dans le but de rassembler les propriétaires des forêts privées situées dans le secteur du Noir Bois et du Chételay, sur territoire communal de Courtételle et de Haute – Sorne (Courfaivre).

Sur une surface de 62 ha, le Groupement forestier rassemble 89 propriétaires, pour un total de 139 parcelles, ce qui fait une grandeur moyenne de un 0.45 hectare par parcelle et de 0.7 hectare par propriétaire.

Les forêts du Groupement ont une fertilité élevée ; ce sont des peuplements mixtes composés de sapins et de feuillus avec un très grand matériel sur pied. Les pronostics indiquent une possibilité d'environ 600 m<sup>3</sup>/an. Les surfaces de vieilles futaies sont importantes. En conséquence, un rajeunissement des peuplements est nécessaire pour utiliser le potentiel de production et éviter une dépréciation des bois.

Ces forêts ont une vocation mixte de production et de protection. Les principes d'une sylviculture proche de la nature guident les interventions et les embâcles sont évités dans les ruisseaux.

### La volonté d'exploiter la forêt à l'origine du Groupement forestier

La volonté des propriétaires privés d'exploiter leurs forêts a poussé le Syndicat d'améliorations foncières de Courtételle à construire une desserte forestière qui manquait cruellement. L'obtention d'une aide financière des pouvoirs

publics était conditionnée à la création d'une communauté de gestion pour inciter les propriétaires à réaliser des coupes de bois en commun.

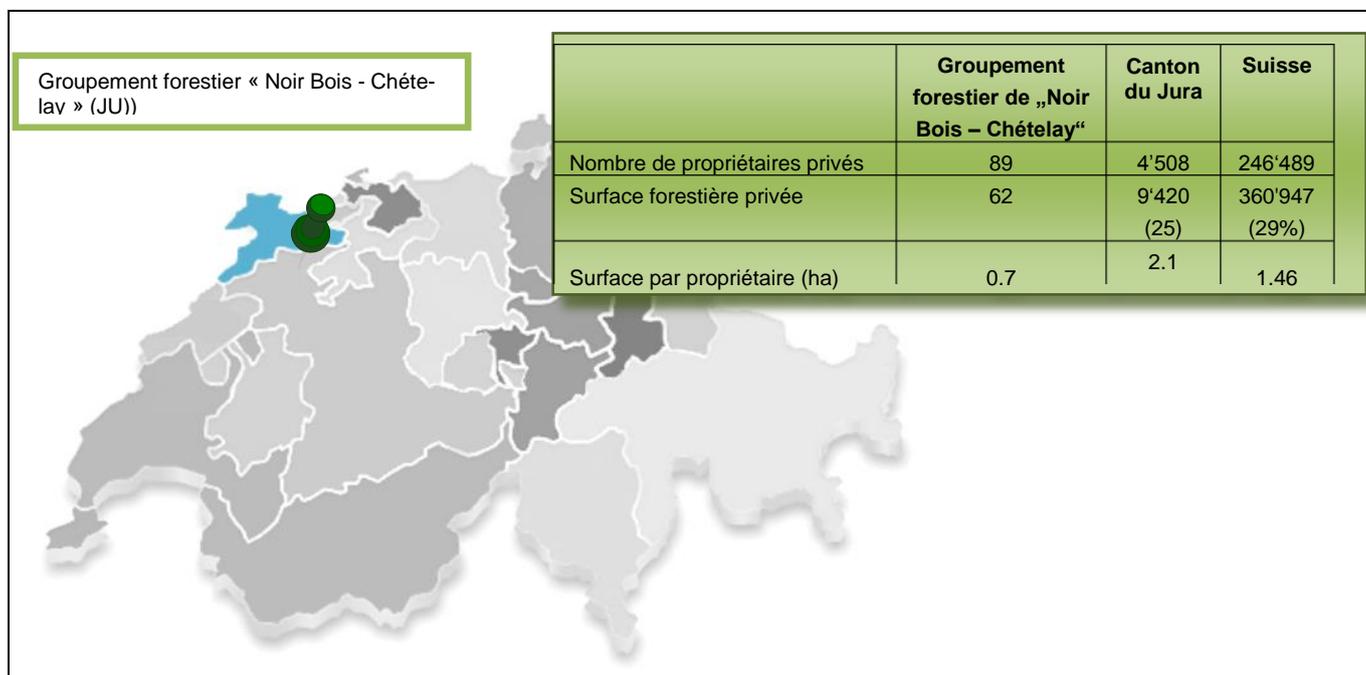
Le but du Groupement forestier « Noir Bois – Chételay » est de créer une collaboration entre propriétaires, de coordonner au mieux les opérations relatives à l'exploitation des forêts, de réaliser l'entretien courant des chemins sur mandat des communes et de défendre les intérêts des propriétaires forestiers.

Pour atteindre ces buts, il est prévu que le Groupement forestier collabore avec le triage forestier et qu'il organise des assemblées d'information ainsi que des visites de terrain pour vulgariser les connaissances et inciter les membres à l'exploitation. A terme, le Groupement pourra représenter les intérêts des propriétaires auprès de l'association jurassienne des propriétaires forestiers (Forêtjura) et renforcer le regroupement des propriétaires pour la réalisation des coupes de bois.

Il n'est pour l'instant pas prévu une gestion financière commune dans le cadre du groupement. Les décomptes des travaux et des ventes de bois seront donc individualisés par propriétaire.

Les ressources financières du Groupement sont principalement les cotisations annuelles.

Figure 1: Quelques données sur le Groupement forestier « Noir Bois – Chételay » (JU), la forêt privée dans le canton du Jura et en Suisse.



## Défis

Sans la réalisation de la desserte forestière et la création du Groupement forestier, l'exploitation du massif forestier « *Noir Bois – Chételay* » reste limitée ; avant la construction de la desserte, le potentiel économique de ces peuplements n'était donc que partiellement utilisé.

Les travaux de desserte forestière ont été réalisés en 2015 et cette desserte va nécessiter un entretien régulier. Un fonds d'entretien cofinancé par les communes et les partenaires est sur le point d'être créé à cet effet.

Suite à la réalisation de la desserte, des lignes directrices pour la gestion des forêts ont été élaborées ; celles-ci ont comme objectifs de présenter aux propriétaires les principales caractéristiques de leurs forêts, le volume exploitable de bois et les interventions nécessaires.

### Avantages principaux du Groupement forestier de « *Noir Bois – Chételay* » :

- Le massif forestier dispose d'une bonne desserte.
- Le Groupement disposera de lignes directrices pour la gestion du massif forestier.
- Les contacts privilégiés avec le garde de triage, Forêtjura et les instances cantonales permettront un accès à l'information, notamment sur les possibilités d'aides financières et le marché du bois.
- Les propriétaires pourront faire part de leurs souhaits, questions et expériences dans le cadre des séances du Groupement.

A l'avenir, le défi principal du Groupement sera de rentabiliser les investissements réalisés. Les questions liées à l'entretien de la desserte seront réglées dans le cadre d'une convention signée avec les communes de Courtételle et de Haute – Sorne ; et l'exploitation régulière du massif forestier se fera sur la base des lignes directrices établies.

Malgré la situation actuelle du marché du bois, la maturité de certains peuplements forestiers motive les propriétaires concernés à agir. Ces derniers nécessitent toutefois un appui renforcé pour la planification des travaux.

## Motifs & conditions pour une collaboration

La motivation des propriétaires est associée à une volonté d'exploiter un patrimoine forestier ayant une bonne productivité et de pouvoir le faire dans les meilleures conditions cadres possibles.

L'accès aux informations sur l'évolution du marché du bois, les possibilités d'aides financières, les développements de la politique forestière cantonale et nationale et sur les actualités forestières au sens large sont également une source de motivation.

## Chances & Risques, visions d'avenir

Le Groupement dispose de tous les éléments nécessaires pour une bonne gestion du massif forestier, ainsi que de propriétaires motivés.

La structure prévue du Groupement qui laisse la liberté au propriétaire dans le choix des interventions sylvicoles nécessite un plus grand effort de coordination. Pour franchir cet obstacle, un travail de conviction du comité et un appui du garde forestier sont essentiels.

La gestion individuelle à l'intérieur du Groupement dépend toutefois de certaines limites, notamment administratives. Les futures coupes groupées devront tenir compte de ce facteur pour trouver un système assez simple.

Au-delà de la gestion du massif forestier, le Groupement peut également jouer un rôle dans la promotion locale du bois et de son utilisation, en particulier dans le domaine du bois énergie.

En matière de défense des intérêts de la propriété privée, le Groupement peut devenir un acteur auprès de l'Association jurassienne d'économie forestière (Forêtjura) ou d'autres instances cantonales dédiées aux questions forestières.

La nouvelle desserte offre un nouvel accès à la forêt, qui sera apprécié par la population locale. Une information à la population peut être judicieuse lors de travaux sylvicoles importants



## Outils, facteurs de réussite et conséquences

### Outils

Le Groupement forestier « Noir Bois – Chételay » va disposer de différents outils pour gérer le massif forestier : sa structure qui permet de rassembler les membres, une desserte fonctionnelle du périmètre concerné et des lignes directrices pour la gestion sylvicole.

### Facteurs de succès

Le succès du Groupement et de la collaboration entre propriétaires de forêt repose sur une série de facteurs (voir cadre). L'opportunité d'améliorer la desserte du massif forestier constitue l'élément déclencheur de l'action commune. Le Groupement joue son rôle de coordination et de défense des intérêts des propriétaires, tant pour les besoins d'entretien de la desserte que face à l'adversité par exemple lors d'événements imprévisibles – ouragans, bos-triches, etc.

#### Facteurs de succès du Groupement forestier de « Noir Bois – Chételay » :

- La volonté et motivation des propriétaires privés à exploiter leur patrimoine forestier.
- La mobilisation des propriétaires privés en faveur de la réalisation de la desserte.
- L'appui des pouvoirs publics pour le cofinancement de la desserte et son entretien, ainsi que des lignes directrices de gestion.
- La dynamique du comité du Groupement.
- L'appui professionnel du garde forestier de triage.

### Conséquences et recommandations

Le Groupement forestier « Noir Bois – Chételay » est une nouvelle structure qui est en train de se mettre en place. Quand il aura sa pleine capacité de mobilisation et de collaboration de ses membres, et en mettant en œuvre une stratégie pour initier l'exploitation des peuplements, il disposera des outils nécessaires à la gestion sylvicole du massif forestier.

Une première planification de travaux, basée sur la carte des interventions peut être établie dès 2018, autour d'un noyau de propriétaires pouvant servir d'exemple et montrer la voie à suivre. Les modalités financières liées aux travaux et à la vente du bois sont toutefois à régler au préalable.

A terme, il est cependant probable qu'une gestion commune de l'ensemble du massif pourrait s'imposer d'elle-même. Des ressources complémentaires seront alors nécessaires.

L'échange d'expériences et la diffusion d'information à l'interne et à l'externe demeurent des éléments essentiels des activités du Groupement. Il peut se profiler comme un acteur local de promoteur du bois et un défenseur de la propriété privée.

### Contact

Président de la Communauté de gestion  
« Noir Bois – Chételay »  
M. Othmar Fringeli  
2824 Vicques  
Tél. 032 435 64 61  
othmar.fringeli@bluewin.ch